

**Christian Barrère, Denis Barthélemy, Martino Nieddu, Franck-Dominique Vivien (éditeurs). 2005.**  
**Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine? Collection Gestion de la culture et du secteur non lucratif, Paris, L'Harmattan.**

**L'ouvrage :**

Cette étude est publiée dans le prolongement des travaux du laboratoire OMI (Organisation Marchés Institutions) de l'Université de Reims. L'originalité de cet ouvrage collectif est de montrer en quoi le processus de requalification patrimoniale – ou, pour reprendre un néologisme fort utilisé ces dernières années, de « *patrimonialisation* » – a affecté en profondeur la gestion des institutions culturelles, mais aussi des milieux aussi divers que celui des milieux naturels et écologiques, de la haute couture française ou encore celui du droit de la mer.

**Introduction :**

Les sujets abordés par cet ouvrage couvrent des domaines très divers, allant de l'inventaire des monuments à la patrimonialisation de la nature, des rapports qu'a entretenus et qu'entretient surtout aujourd'hui le capitalisme avec le patrimoine, du processus en oeuvre dans la valorisation des patrimoines professionnels aux questions soulevées par la notion de patrimoine génétique, sur fond de globalisation. Le processus réductif, qui conduit de plus en plus les économistes à concevoir les objets relevant du patrimoine en tant que capital, est analysé en profondeur, mettant en lumière la dénaturation de la spécificité patrimoniale qui en résulte. En nous incitant à revoir et repenser la notion de patrimoine, cette étude éclaire l'articulation contemporaine entre patrimoine marchand et non marchand.

**Développement :**

Structuré en deux parties principales, l'ouvrage nous permet au fil de la lecture de repérer les divers éléments communs qui permettent de faire appel à la catégorie de patrimoine, quelque soit le domaine abordé, de la nature à la haute couture. En résumé, on est rapidement convaincu que ce ne sont peut-être pas tant les objets du patrimoine qui changent que la manière de les considérer et de vouloir les insérer dans les pratiques économiques et sociales.

- **La première partie** étudie les différents regards que les disciplines posent par le passé et posent aujourd'hui sur la notion de patrimoine. Ces regards croisés mettent en lumière les profondes transformations qui ont modifié la notion même de patrimoine. Aujourd'hui, la vague patrimoniale recouvre aussi bien des chefs-d'oeuvre et monuments ayant une valeur artistique ou historique en tant que témoins de l'histoire de la nation que les produits de la mode vestimentaire ou les traditions culinaires. Se dessine alors progressivement, au fil des pages et des démonstrations, le sens actuel que le droit international public donne au patrimoine commun de l'humanité, celui d'un acquis intouchable. Entre les deux catégories symétriques que formaient traditionnellement, et ce jusqu'à la fin du XIXe, le patrimoine public et le patrimoine privé s'est en effet glissée ces dernières décennies une troisième notion, celle de patrimoine commun. Créateur de lien social, le patrimoine est dès lors principalement considéré comme un facteur soulignant tout ce qui est à la source de la cohésion d'une société donnée. Assurant ainsi une forme de permanence identitaire dans le temps et l'espace, la notion de patrimoine est même convoquée socialement pour perpétuer les liens intergénérationnels. À ce titre, il est, selon la formule d'André Micoud, « *ce qui nous relie* ».

- **La deuxième partie** nous permet d'examiner quant à elle, au travers d'exemples contrastés, les divers domaines que touchent aujourd'hui les pratiques patrimoniales, comme la gestion de la nature, le patrimoine professionnel en agriculture ou encore la patrimonialisation du secteur de la haute couture qui utilise le patrimoine en tant que source et gisement de créativité mais dans un cadre de plus en plus dominé par les stratégies de développement économique et financier. Toutefois l'analyse prouve que le patrimoine n'est jamais exclusivement réduit aux rapports marchands. Denis Barthélemy, par exemple, démontre de quelle façon le droit de l'agriculture a consacré la destitution du patrimoine individuel et familial au profit de la notion de « *patrimoine professionnel* » en tant qu'institution coopérative régulant l'allocation des moyens de production. Pour autant, même dans ce contexte de forte mutation, patrimoine demeure ici malgré tout synonyme d'appartenance et de continuité.

**Conclusion :**

Dense, exposant des notions complexes aux interconnexions multiples, ce livre est relativement ardu et son homogénéité ne se révèle qu'une fois synthétisé l'ensemble de son contenu. La polyphonie qu'occasionne les propos des spécialistes et leurs lexiques spécifiques ne facilitent pas une fluidité de la lecture. Toutefois, la construction autour de thèmes et de domaines certes reliés à la réflexion de fond mais néanmoins abordables indépendamment les uns des autres permet une lecture séquentielle qui favorise positivement l'assimilation des différents concepts.

À travers les diverses études de cas proposées, l'intérêt de ce volume est principalement de faire apparaître un certain nombre de traits communs aux différents secteurs de l'économie patrimoniale : le caractère peu, voire non renouvelable, des ressources patrimoniales, qu'elles soient naturelles ou culturelles; la justification de la conservation d'un objet, quel qu'il soit, s'il renforce l'unité de l'ensemble patrimonial, c'est-à-dire la valeur donnée à un élément lorsque celui-ci présente un intérêt en rapport avec d'autres; le caractère non exclusif des usages du patrimoine ; la faible accessibilité voire la non-accessibilité des biens à l'échange ; les modalités d'investissement envisagées sur le long terme ou très long terme ; ou encore les finalités qui visent à une perpétuation intergénérationnelle de la collectivité. Toute la polysémie du mot "patrimoine" est donc à la fois abordée, illustrée et mise en abîme dans cette étude, soulignant l'articulation de toute réflexion sur la notion même de patrimoine, laquelle se situe toujours aux frontières des sphères de l'avoir et de l'être, du passé et du futur.